



Contribution du Réseau CREPI à la Politique nationale d'accueil et d'intégration des personnes étrangères primo-arrivantes

OBJECTIFS

- Mettre en place une méthode d'accompagnement spécifique pour les primo-arrivants
- Mobiliser les entreprises en faveur de ces personnes et faciliter leur accès à l'emploi
- Participer à une dynamique nationale et locale avec les autres acteurs référents autour de ce public

LE PUBLIC VISÉ

- 5 à 8 primo arrivants
- Signataires du CIR
- En recherche d'emploi ou de formation
- Résidant sur le Territoire de Belfort
- Inscrit à Pole Emploi
- Niveau A1
- Présentant un intérêt pour les secteurs d'activités présentés cités ci-dessous

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET SELECTION DES CANDIDATS

Le repérage du public s'effectuera par l'OFII et le Pôle Emploi Chaque prescripteur communiquera le tableau de positionnement dument complété au CREPI par email

- L'envoyer à Dorothée KURAS : dorothee.kuras@crepi.org
- Le candidat sera convoqué pour l'information collective au plus tard le 31 février 2020 au CREPI
- A la suite de l'information collective les candidats seront reçus en entretien individuel afin de valider ou non les profils
- La réponse pour intégrer l'action sera donnée dès le lendemain soit le 1 er mars 2020

ENTREPRISES CIBLÉES

Eiffage Construction, Clemessy, Eiffage Energie, BNP, B&B Hôtel, Géant, La Poste, Engie, Enedis, APRR, Bouygue, Renault, Colas, Roger Martin, Auchan, Courtepaille, Flam's, AFPA, KFC, EDF, GE, Lisi, Optymo, PSA, Territoire d'Emploi, Domicile 90, France TV...

Mobilisation des agences d'intérim partenaires du CREPI: Id'ées intérim, Proman, Randstad, Actual, CRIT Intérim, Manpower et Eureka.

METIERS CIBLÉS (CDI, CDD, intérim, alternance, formation,...)

Agent de tri, animateur, assistant(e) de vie, commis de cuisine, coffreur-bancheur, ouvrier polyvalent du bâtiment, électricien, agent d'entretien, conseiller(e) clientèle, employé(e) de restauration, employé(e) libre-service, électricien, hôte(esse) de caisse, réceptionniste, secrétaire polyvalent(e), téléconseiller(e), vendeur(se), ...





L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Méthode d'accompagnement















Part de la situation de la personne Mobilise les acteurs économiques Facilite les mises en relation Vise l'accès à l'emploi

- un entretien de diagnostic pour évaluer la situation de la personne et déterminer les modalités de son suivi.
- un suivi individuel avec des entretiens en face à face avec les chargées de mission du CREPI deux fois par mois en vue d'élaborer et suivre un plan d'action réaliste et adapté aux possibilités économiques du territoire. Ce suivi inclut également les échanges avec les structures chargées de l'accompagnement des bénéficiaires liées à d'autres thématiques (logement, santé, formation...).
- **des actions collectives** mixant les primo-arrivants avec d'autres personnes accompagnées par le CREPI afin de croiser les expériences et dynamiser la personne
- **des ateliers collectifs** : image de soi, mieux s'exprimer à l'oral, préparation à l'entretien d'embauche, être soi en entreprise, communication et langue française,...
- des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels
- Des immersions en entreprises

Trois hypothèses d'accompagnement sont envisagées :

- Un accompagnement court si la personne est rapidement employable
- Un accompagnement standard qui permet d'allier actions collectives et suivi individualisé
- Un accompagnement renforcé qui peut aller au-delà du cadre prévu si la personne le nécessite

Durée moyenne de l'accompagnement : 6 à 8 mois

→

L'objectif est d'ouvrir la recherche d'emploi à des possibilités multiples et réalistes